

DU 4 AU 8 JUILLET

CE SONT LES SOLDES :

Une épreuve de rattrapage dénaturée !



Si nous ne sommes pas opposés au principe d'une épreuve de rattrapage pour les candidat-es des baccalauréats professionnels, les conditions dans lesquelles celle-ci est mise en place sont **toujours inacceptables !**

Pour y accéder, un-e élève doit avoir une moyenne globale située entre 8/20 et 10/20 et un minimum de 10/20 sur la partie pro.

L'oral noté sur 20 est divisé en deux épreuves de 15 minutes notées sur 10 :

- une en maths ou sciences en industriel ou une en maths ou spécialité en tertiaire.
- une en français ou histoire géographie.

Est reçu tout-e élève ayant au moins 10, après calcul de la moyenne des deux notes obtenues à l'oral et aux épreuves terminales.

Le coefficient attribué à cette épreuve (50 % de l'examen) conduit à rendre négligeables les enseignements généraux et même les enseignements professionnels théoriques dans l'obtention du baccalauréat

Malgré les « efforts » pour augmenter artificiellement les résultats du bac pro (CCF, épreuves de contrôle), pour la troisième année consécutive, le taux de réussite au Bac pro est largement inférieur à celui des filières générales et technologiques.

Par ailleurs, en raison du décrochage élevé depuis la mise en place du cursus en trois ans, seuls 53% des élèves intégrant un bac obtiennent le diplôme.

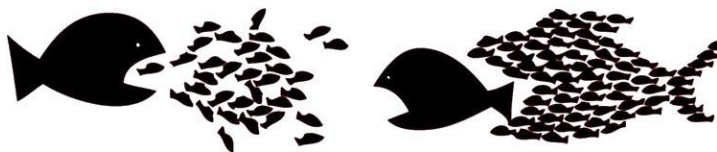
Pour Sud, une remise à plat totale de la réforme s'impose

SUD Education revendique la mise en place de modalités semblables à celles en vigueur pour l'enseignement général et technologique :

- ▶ Les candidat-es repassent deux matières qu'ils choisissent
- ▶ Les notes obtenues se substituent à celles des épreuves écrites des mêmes matières (si elles sont plus favorables)
- ▶ L'admission définitive étant acquise uniquement si le ou la candidat-e obtient au moins 10 de moyenne sur l'ensemble des épreuves



Réagissons collectivement !



Un préavis de grève de SUD Education couvre tous ceux et celles qui choisiront de ne pas cautionner ce simulacre d'épreuve de rattrapage.